



Lettre d'information sur le projet d'enquête *Handicaps-Incapacités-Dépendance*

n° 8, Mars 99

Pour tout contact, demande d'information, prière de s'adresser à :
Pierre Mormiche, Denise Latouche, Serge Lambrey, Gaëlle Quéré Timbre F170,
INSEE, Division Enquêtes et Etudes Démographiques
☎ : (33) 1 41 17 55 03/67 69/67 71 - Télécopieur : (33) 1 41 17 62 79
Mél : Pierre.Mormiche@insee.fr

Sommaire

1. L'enquête HID 98 en institution :
 - 1.1 bilan quantitatif de la collecte
 - 1.2 la livraison du fichier
 - 1.3 Le Dictionnaire des codes
 - 1.4 Le chiffrage des déficiences
2. L'enquête VQS (Vie Quotidienne et Santé)
3. Le groupe de projet aujourd'hui

La collecte de l'enquête HID 98 en institution s'est déroulée en France métropolitaine du 19 octobre 1998 au 18 décembre 1998 et a mobilisé 413 enquêteurs. Les résultats sont désormais disponibles.

La mission du groupe de projet porte donc maintenant sur la méthode de chiffrage des déficiences, le parachèvement du questionnaire ménage, les enquêtes dites complémentaires et l'élaboration du questionnaire du deuxième passage en institution en l'an 2000.

1. L'enquête HID 98 en institution:

1.1 Bilan quantitatif de la collecte

Etablissements : 1 918 établissements ont accepté de participer à l'enquête et 157 (7,5%) ont refusé, dont 14 après le tirage au sort des pensionnaires. Compte-tenu du statut non obligatoire de l'enquête et du peu d'expérience de l'INSEE dans les enquêtes auprès des institutions, le taux de participation des institutions, conforme aux prévisions, est très satisfaisant. Il résulte du très bon accueil de beaucoup d'établissements, de l'appui trouvé auprès de la Direction Générale de la Santé et du Conseil National de l'Ordre des Médecins pour lever un certain nombre de réticences et de l'effort de tout le réseau d'enquête pour

s'adapter à un terrain entièrement nouveau. Les établissements psychiatriques ont été le secteur le plus difficile, avec un taux de refus dépassant 17%.

Individus : parmi les 15 288 pensionnaires tirés au sort dans les établissements ayant finalement accepté l'enquête, on dispose de 14 587 interviews complètes et de 24 interviews partielles.

Notons que seules 313 (2%) personnes ont explicitement refusé de répondre à l'enquête, 159 (1%) tuteurs ont refusé de donner leur accord pour l'interview (cet accord était formellement demandé par la CNIL), les 1,4% restants se répartissant en refus des familles, personnel non disponible pour répondre, etc.

Les entretiens individuels ont duré 40 minutes en moyenne. C'est dans les établissements pour enfants handicapés que le questionnaire a duré le moins longtemps ; dans la majorité des cas, c'était le personnel qui répondait à l'interview. La durée moyenne du questionnaire individuel est en effet plus faible quand c'est une autre personne qui répond.

1.2 La livraison du fichier

Le fichier informatique des données de la première phase de l'enquête est disponible à compter du 31 mars 1999. Il est réservé jusqu'au 31 mars 2000 à l'usage des partenaires (financeurs et chercheurs) ayant aidé à la réalisation de l'enquête.

Rappelons que 12 partenaires ont co-financé cette enquête. Il s'agit de la DREES, la FFSA, l'AGEFIPH, la CNAF, la MGEN, la GEMA, la CNAMTS, la CNAV, l'APF, la CANAM, l'ARRCO et l'AGIRC. Le montant total de leur

participation financière s'élève à 18,65 MF pour un budget total de près de 60 MF.

1.3 Le dictionnaire des codes

Pour documenter le fichier de l'enquête, un dictionnaire des codes a été réalisé à l'aide du logiciel DDS (Dictionnaire des Données Statistiques) utilisé à l'INSEE.

Ce document présente l'organisation du fichier et les filtres associés à certaines questions. Il livre par ailleurs les libellés exacts des questions, la liste des différentes modalités de réponses et le tri à plat d'une grande sélection de variables.

1.4 Le chiffrage des déficiences

Il s'agit d'un des points délicats du traitement des réponses. L'enquêteur a noté en clair les déclarations de déficiences qui figurent en tant que telles dans le fichier. Puis il a procédé in vivo à un codage de leur nature.

Exercice évidemment difficile pour des non-spécialistes. Une correction en deux temps a donc été engagée.

A terme, les utilisateurs recevront un codage conforme à la classification internationale des handicaps. Il a été demandé pour cela à une équipe fortement médicale animée par des membres du Groupe de Projet, où le ministère de la Santé et le CTNERHI notamment sont représentés, de mettre au point les méthodes et l'organisation d'un chiffrage détaillé. Celui-ci sera ensuite réalisé par une équipe de médecins d'ici la fin 1999.

Dans l'immédiat, l'INSEE a jugé indispensable la fourniture d'un chiffrage provisoire, bâti comme suit :

- on a considéré que le codage effectué par l'enquêteur pour les déficiences motrices, sensorielles, organiques (autres que du langage) était acceptable en l'état ;

- sur le reste des déficiences (du langage, mentales ou intellectuelles et non précisées), on a procédé à une analyse programmatique des libellés de déficience et d'origine, conduisant à des imputations du code de la ou des déficiences.

Il est certain que des anomalies demeurent à l'issue de ce chiffrage. Elles sont d'un

volume faible qui ne devrait pas gêner les exploitations globales. Il est en outre toujours possible de revenir à l'information de base, dans la mesure où l'on a évité toute correction des réponses en clair fournies pour le libellé des déficiences.

2. L'enquête Vie Quotidienne et Santé (VQS)

L'Enquête VQS concerne environ 400 000 personnes (300 000 pour l'enquête nationale et 100 000 pour les extensions locales). Elle est actuellement réalisée en même temps que le Recensement de la Population de mars 1999. Elle permettra de construire un échantillon de 20 000 personnes pour l'enquête HID en population générale qui aura lieu au dernier trimestre 1999.

Les informations actuellement disponibles font état d'un bon accueil de la population concernée.

3. Le groupe de projet aujourd'hui

Outre l'animation du travail de chiffrage des déficiences, le groupe de projet a quatre tâches en cours :

1. Mettre au point le questionnaire de l'enquête HID 99 auprès des ménages. Un premier test a eu lieu en février dans les régions de Haute Normandie et des Pays de la Loire. Un second et dernier test se déroulera dans le Nord Pas de Calais et en Bretagne en juin 1999.

2. Concevoir les objectifs et le questionnaire du deuxième passage de l'enquête en institution (HID 2000).

3. Epauler l'INED dans la préparation d'une enquête HID spécifique aux prisons.

4. Coordonner les premières exploitations de l'enquête en Institutions.